

**Proposition d'ordre du jour pour la réunion de Caucus des Peuples  
Autochtones**

**8ème session du Forum des Nations Unies sur les Entreprises et des Droits de  
l'Homme**

**Dimanche, 24 Novembre 2019, Genève, Suisse**

Club Suisse de la Presse  
106, route de Ferney (Bus 5 - arrêt « Intercontinental »)

<b>Horaire</b>	<b>Description</b>
9h30 - 10h00	Salutation à la Terre Mère, mot de bienvenue et introduction des participants.
10h00 - 10h30	Les modérateurs présentent l'agenda et invitent les représentants autochtones à proposer, choisir et nommer le/la Président(e) et Co-président(e) du Caucus Autochtone 2019.
10h30 - 11h15	Récapitulatif et précisions de l'agenda du FEDH. Quels seront les enjeux principaux cette année ?
11h15 - 13h15	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification et discussion des questions clés à soulever par le Caucus Autochtone</li><li>- Briefing sur la 5ème session du Groupe de travail intergouvernemental ouvert sur les sociétés transnationales et autres entreprises dans la perspective des droits de l'homme.</li><li>- Rassemblement et consolidation de commentaires et recommandations du Caucus Autochtone sur l'ébauche de traité.</li></ul>
13h15 - 14h00	Déjeuner
14h30-15h00	Briefing du fonds de contributions volontaires des Nations Unies. Nomination de 14 représentants autochtones pour la rencontre des PA avec l'UE pendant le Forum. Nomination des membres du comité de rédaction de la déclaration de clôture du Caucus autochtone. Nomination d'un représentant autochtone d'Amérique latine pour participer faire partie du panel de discussion pendant le dialogue régional sur l'Amérique latine et les Caraïbes.
14h30 - 15h30	Discussion avec les membres du Groupe de Travail E&DH
15h30 - 17h00	Atelier organisé par le Secrétariat du FEDH : "Conseils sur les manières de soumettre des procédures de plaintes individuelles au Groupe de travail »
17h00 - 19h00	Accréditation pour le Forum

Les services d'interprétation en Anglais, Français et espagnol seront fournis par le Docip.

## **Accès aux remèdes pour les abus des droits de l'homme liés aux entreprises :**

### **Atelier pour le Caucus autochtone**

Les individus et les communautés affectées par les violations des droits de l'homme liées aux entreprises se heurtent encore à de nombreux obstacles dans leur recherche de recours efficaces pour tenir les entreprises concernées responsables de ces violations. Lors du dialogue avec le Caucus autochtone qui a eu lieu pendant la réunion préparatoire de ces derniers la veille du Forum des Nations Unies en 2018, le groupe de travail de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme a estimé que les participants devraient bénéficier d'un atelier spécialisé qui leurs exposera diverse options de recours.

L'atelier examinera les mécanismes concernant les plaintes adressées (i) aux Points de contact nationaux (PCN) dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, (ii) aux mécanismes indépendants de reddition de comptes d'institutions financières internationales telles que le Conseiller-médiateur Ombudsman (CAO), et (iii) au Groupe de Travail de l'ONU sur la question des droits de l'homme et des entreprises et autres procédures spéciales de l'ONU.

Les objectifs de l'atelier sont doubles : premièrement, mieux comprendre les défis et obstacles auxquels se heurtent les peuples autochtones dans leur recherche de recours contre les violations des droits de l'homme liées aux entreprises, et deuxièmement, sensibiliser les membres des communautés autochtones concernés aux options et aux solutions de recours qui s'offrent à eux.

#### **Animateurs**

- Gina Barbieri, Ombudsman principal, Bureau du conseiller-médiateur pour l'application des directives (CAO)
- Surya Deva, Membre, Groupe de Travail de l'ONU sur la question des droits de l'homme et des entreprises
- Anirudha Nagar, Co-Directeur de Communautés, Avocat de la Responsabilité
- Büsser Julia ou Christoph Wiedmer, Co-Directeur (trice), Société pour les Peuples Menacés, Suisse